

Les experts firent aussi remarquer que, lorsque ce serait nécessaire, la ville pourrait continuer à traiter l'eau à l'hypochlorite de chaux. Cette méthode de stérilisation est employée avec succès dans plusieurs villes pour mieux purifier l'eau. Elle est très efficace pour éliminer les bactéries nocives. La chaux est essentiellement un agent oxydant et dégage de l'oxygène à l'état naissant avec une telle énergie qu'on peut la comparer à l'ozone en ce qui concerne l'intensité d'action. L'on se sert d'hypochlorites depuis environ 18 ans pour neutraliser l'effet de la contamination, par les eaux d'égouts, de certains tributaires du lac Croton, qui constituent la principale source d'approvisionnement d'eau pour la ville de New-York. En Allemagne, ces sels ont été l'objet d'études approfondies, et dans les districts infectés du choléra le traitement de l'eau à la chaux a donné d'excellents résultats. L'hypochlorite de chaux est un sel de calcium composé, contenant des proportions équivalentes de chlorure de calcium et d'hyperchlorite de calcium. Lorsqu'on le fait dissoudre dans l'eau, les sels dont il se compose se séparent et en même temps apparaissent les impuretés qu'il renferme, consistant principalement en chaux vive.

L'eau de Montréal sera stérilisée de cette manière aux époques de l'année où elle sera infectée de microbes plus que d'ordinaire.

ELARGISSEMENT DE L'AQUEDUC.—CONDUITE LATÉRALE.

Comme l'agrandissement de l'aqueduc, qui nécessita la construction d'une nouvelle conduite latérale, constituait la plus importante des diverses améliorations, il faudra remonter à l'époque où le département de l'aqueduc était dirigé par M. Louis Lesage, alors que l'on proposa de construire un nouvel aqueduc le long de celui qui existait déjà. D'après le plan d'élargissement de l'aqueduc que l'on est actuellement à mettre à exécution (projet Janin), il n'y aura plus de pompage à la vapeur; il sera fourni assez d'énergie pour éclairer les rues et places publiques et l'approvisionnement d'eau sera suffisant pour bien des années à venir.

Autant que possible, les divers rapports faits au Conseil relativement à la question de l'élargissement de l'aqueduc seront indiqués pour référence future et afin de donner une idée des démarches qui durent être faites avant qu'on en soit arrivé à une décision finale.

En l'année 1873, alors que la consommation quotidienne d'eau était moindre que $6\frac{3}{4}$ millions de gallons et que le coût total de l'aqueduc n'était que de $3\frac{1}{2}$ millions, M. Louis Lesage, surintendant du département de l'aqueduc, écrivit ce qui suit à la Commission de l'Aqueduc:—